Pourquoi l'année internationale de la femme ?

Des voix soupçonneuses s'élèvent un peu partout pour poser cette question. Les féministes exacerbés voient en l'Année Internationale de la Femme une tentative de noyer le poisson, une entreprise paternaliste destiné à endormir la vigilance des militants et des militantes... A l'autre extrême, la phalange des hommes et des femmes conscients des véritables problèmes de la nation et de l'univers répondent que l'Année Internationale n'est qu'un divertissement imaginé par l'impérialisme international pour détourner l'attention des peuples des problèmes fondamentaux de la libération politique et du développement économique. En attendant, un peu partout dans le monde, des hommes et des hommes de bonne volonté se sont mobilisés pour analyser, diffuser et appliquer concrètement les principes de l'Année Internationale de la Femme à savoir : Egalité, Développement et Paix.

Certains hommes se sentent menacés dans leur position de « supériorité » par l'affirmation du principe d'égalité. Cette crainte est l'expression même de la domination car celui qui ne domine pas, n'opprime pas et n'a rien à craindre de la valorisation de la promotion de l'autre. C'est lorsqu'on jouit de privilèges injustifiés que l'on craint de voir ces privilèges abolis par l'émancipation et la libération de ceux aux dépens desquels on en jouissait. Le but de l'Année Internationale de la Femme est d'essayer de faire prendre conscience du fait que la femme est un être autonome, avec son intelligence et ses aspirations propres, ses talents et ses aptitudes spécifiques et non un simple épiphénomène qui n'existe qu'en fonction de l'homme. La reconnaissance de l'identité propre et de l'autonomie de la femme entraîne la reconnaissance de ses droits et devoirs en tant qu'être humain. A ce titre elle a droit au respect, à la liberté et à la dignité qui doivent se traduire concrètement dans les comportements quotidiens à son égard au sein de la famille comme de la nation.

Les inégalités les plus patentes dont souffre la majorité des femmes africaines se manifestent par la préférence accordée aux garçons, la prédestination systématique des filles à certaines tâches, la différence dans les possibilités d'accès à l'éducation et à l'emploi. Certaines personnes de bonne foi répliquent à ces arguments en disant que les hommes eux-mêmes ne sont pas égaux entre eux ni les femmes égales entre elles. Il est bien vrai que la nature a inégalement réparti la beauté, l'intelligence, la santé et la fortune mais il est du devoir de la société de corriger ces injustices et de donner à chaque homme ses chances de plein épanouissement et de bonheur.

Si les doigts de la main ne sont pas égaux, du moins sont-ils tous utiles et nécessaires pour que la main soit complète et joue correctement son rôle.

La femme exerce plusieurs rôles dont certains ont été reconnus et magnifiés par les penseurs et les

poètes. L'Année Internationale reconnaît et apprécie à sa juste valeur le rôle de la femme en tant qu'épouse et mère. Elle veut cependant éclairer et souligner un autre rôle que la femme a toujours joué dans toutes les sociétés et qui est sa participation au développement.

Au niveau familial comme au niveau national, la femme africaine participe à la production. La société traditionnelle le savait bien qui lui donnait une formation adéquate pour qu'elle sache gérer son ménage, filer le coton, produire certains articles d'artisanat et cultiver la terre. Les promoteurs de l'économie moderne ont eu tendance à négliger les femmes, à les tenir à l'écart des campagnes d'éducation et de vulgarisation agricole. Ils ont rapidement et négativement réalisé l'importance du rôle des femmes du fait que les résultats attendus sont situés en deça de leur attente et que la moitié de la population n'était pas insérée dans le mécanisme qu'il voulait déclencher.

La participation des femmes au développement ne se limite pas au seul plan économique. Elle affecte toutes les autres sphères d'activité sociale et culturelle. L'accélération et la facilitation de changements qualitatifs et irréversibles dans les attitudes et les comportements ne sauraient se produire sans la contribution des femmes, responsables de la première éducation et conservatrices des traditions et des coutumes.

La reconnaissance du caractère irremplaçable de la contribution des femmes au développement de la nation et du monde entraînerait son étroite association à toutes les entreprises de conception, de décision et d'exécution des politiques économiques, culturelles et sociales.

Quand au troisième principe, à savoir la paix, personne je pense, ne saurait contredire le rôle important que les femmes peuvent jouer pour son instauration. Porteuses de vie, les femmes savent davantage imaginer les souffrances et les misères qu'entraînent l'injustice et la guerre. Il faudrait qu'elles s'expriment et se fassent davantage entendre lorsque l'égoïsme et l'orgueil risquent de l'emporter sur la justice et la raison. S'il est vrai que « les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes » alors notre responsabilité dans les construction de la paix dans l'esprit et le cœur de nos enfants est grande. Combien de préjugés, de clichés nous pourrions arracher de l'esprit de nos enfants! Comme il serait important de les préparer à maîtriser leur passion et à juger objectivement quoiqu'il en coûte.

Est-il nécessaire de souligner que l'insertion de la femme dans le processus du développement et sa contribution à la paix et à la compréhension internationale impliquent l'égalité avec l'homme? Toute société qui considère la femme comme un être de second rang, une créature qui ne mérite pas d'être prise au sérieux se prive d'une source inestimable d'énergies et de potentialités insoupçonnées.

Depuis sa création en 1967, la Commission de la Condition de la Femme de l'ONU n'a pas cessé de repérer et de signaler à l'attention de la communauté internationale, les domaines de discrimination contre la femme parmi lesquels nous citerons : le déni du droit d'acquisition, d'administration, de jouissance, de disposition et d'héritage des biens, l'incapacité juridique de la femme, l'inégalité d'accès à l'éducation et à l'emploi, l'inégalité de salaire et de promotion.

Ces différentes formes de discrimination ne sont en fait que la manifestation d'une discrimination profonde et universelle contre la femme : à savoir le prétendu rôle « féminin » dans lequel la société l'enferme depuis des siècles. Reconnue et magnifiée dans son rôle d'épouse et de mère, elle devient suspecte dès qu'elle s'aventure dans les sphères de l'économie et de la politique où elle n'est pas à « sa place ».

L'Année Internationale de la Femme fait partie, comme l'indique l'article 3 de la Déclaration sur l'Elimination de la Discrimination à l'égard des Femmes, « des mesures appropriées à prendre pour éduquer l'opinion publique et inspirer dans tous les pays le désir d'abolir les préjugés et de supprimer toutes pratiques, coutumières et autres, qui sont fondées sur l'idée de l'infériorité de la femme ». Les nombreuses recherches et activités qui, dans le cadre de l'Année Internationale de la Femme, attirent l'attention de l'opinion publique sur l'inestimable apport de la femme au développement et à la paix contribueront, il faut l'espérer, à montrer que l'égalité en droit et en dignité de la femme à l'homme ne menace point l'équilibre social. Elle renforce au contraire cet équilibre en favorisant l'instauration d'une société dans laquelle des partenaires égaux travailleront au bonheur et à la paix.

Jacqueline KI-ZERBO
Haute Volta